

LE PETIT JOURNAL



Octobre 2016

CONTACT



Mairie d'Haudainville
1 rue de Verdun
55100 Haudainville

☎ 03 29 84 62 86
Fax 03 29 83 98 94

mairiehaudainville@wanadoo.fr
www.haudainville.eklablog.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie



Lundi 15 h 30 à 18 h 30
Mercredi 15 h 30 à 18 h 30
Vendredi 09 h 00 à 11 h 30

Le maire ainsi que les
adjoints se tiennent à
votre disposition le
Samedi de 10 h à 12 h

Rendez-vous possible
auprès du secrétariat de
la Mairie.

En dehors des
permanences ci-dessus
et **en cas d'urgence**
vous pouvez contacter le
Maire ou les adjoints aux
numéros ci-après :

Louis Kutschruiter
06.87.51.85.84

Eric Preud'homme
06.08.48.75.97

Jean-Luc Lorin
06.68.44.09.73

LE MOT DU MAIRE



Courant juillet, je vous écrivais : « Sans président, l'association SLC La Béholle est en danger ! ».

Lors de l'Assemblée Générale, le 2 septembre, une nouvelle dynamique est née et notre belle association a trouvé sa nouvelle présidente en la personne de Corinne Boulogne entourée d'un bureau qu'ont intégré Yannick Le Peru et Amélie Picard. Je tiens à remercier Sonia pour son engagement de plusieurs années et à exprimer à toute la nouvelle équipe la reconnaissance de notre municipalité pour l'implication dans la vie communale et ainsi œuvrer au rayonnement de Haudainville.

En cette rentrée, encore MERCI à tous les bénévoles de nos deux associations, le SLC La Béholle et Les Petits Ânon. La municipalité sera à leurs côtés pour leur permettre de réaliser les activités proposées à tous nos concitoyens dans les meilleures conditions possibles.
Bonne année scolaire à tous les jeunes.

Louis KUTSCHRUITER
Maire

Rappel : **Les décharges sauvages sont interdites sur tout le territoire.** Malheureusement, nous constatons régulièrement des dépôts et notamment au pont de Butry. Merci à tous de faire l'effort d'aller jusqu'à la déchèterie.

Vandalisme : A peine la clôture posée sur l'aire de jeux au square, une des deux portes a été arrachée et a disparu. C'est lamentable et désolent ! Une plainte a été déposée en commissariat de Police.

AGENDA

- 19/10 : Réunion préparation « Crèche Vivante »
- 26/11 : Randonnée nocturne au profit du Téléthon
- 03/12 : Défilé de Saint Nicolas
- 10/12 : Marché de Noël
- 10/12 : Crèche Vivante à l'église
- 11/12 : Concert de Noël à l'église

ETAT CIVIL



Naissances :

Emy REVEANI, le 1er août 2016
Valentina GIRBONE, le 4 août 2016
Jules CHARLE, le 25 août 2016

CONSEIL MUNICIPAL

Date du prochain conseil municipal :

Vendredi 28 octobre 2016



DELIBERATIONS

Installation d'un stockage de déchets inertes à BELRUPT :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande faite par la société EUROVIA LORRAINE, agence de Briey en vue d'exploiter une installation de Stockage de Déchets Inertes (SDI) sur le territoire de la commune de Belrupt-en-Verduinois.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article R512-46-11 du Code de l'environnement, l'avis du Conseil Municipal est requis.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, est favorable à l'installation d'un Stockage de Déchets Inertes sur le territoire de la commune de Belrupt-en-Verduinois.

Commission Communale d'Aménagement Foncier – CCAF :

Election par le Conseil Municipal de trois propriétaires titulaires et de deux propriétaires suppléants ; Désignation d'un conseiller municipal titulaire et de deux conseillers suppléants.

Dans le cadre du projet routier de « contournement EST de Verdun, le Conseil Départemental invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection de propriétaires de biens fonciers non bâtis appelés à siéger au sein de la Commission Communale d'Aménagement Foncier.

L'avis invitant les candidats à se faire connaître a été affiché en mairie le 5 septembre 2016, soit plus de quinze jours avant ce jour. Une information a également été diffusée dans notre dernier « Petit Journal » et le conseil départemental a communiqué via l'Est Républicain.

Se sont portés candidats, les propriétaires ci-après listés, lesquels sont de nationalité française ou ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne, d'après les conventions internationales, jouissent de leurs droits civiques, ont atteint l'âge de la majorité et possèdent des biens fonciers non bâtis sur le territoire de la commune.

Mme BIDAN Annie épouse PREUD'HOMME

Mme MARCOUX Annie épouse ERRARD

M. CHARLE Claude

M. PETTAZONI Florent

Mme SIRANTOINE Jeanne

Il est alors procédé à l'élection dans les conditions fixées par l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales.

➤ Elections des propriétaires titulaires :

Le nombre de votants étant de 13, la majorité requise est de 7 voix.

Compte tenu des voix recueillies par chacun d'entre eux, sont élus membres titulaires :

- Mme BIDAN Annie épouse PREUD'HOMME :
- M. CHARLE Claude
- Mme SIRANTOINE Jeanne

Sont élus membres suppléants :

- Mme MARCOUX Annie épouse ERRARD
- M. PETTAZONI Florent.

➤ Désignation d'un conseiller titulaire et de deux conseillers suppléants :

A l'unanimité des membres présents,

- M. PREUD'HOMME Eric est désigné membre titulaire,
- M. WAXWEILER Denis et M. LORIN Jean-Luc sont désignés comme membres suppléants.

A savoir que le Maire est désigné d'office.

Convention avec le Souvenir Français

L'ANPAVI envisage de transférer le monument « Les Veilleurs de la Paix » au Souvenir Français. Aussi, il convient de régulariser les conditions de mise à disposition du site propriété de la commune par une convention entre la commune et l'Association du Souvenir Français.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la proposition d'une convention entre la Commune et l'Association du Souvenir Français et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier.

Remboursement de caution

Monsieur le Maire fait part au conseil du départ d'un locataire au 3 rue des écoles. Suite à ce départ, et après avoir procédé à l'état des lieux fait, il convient de restituer la caution d'un montant de 750,00 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la restitution de la caution pour un montant de 750,00 €.

COMpte RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – VENDREDI 23 SEPTEMBRE 2016 (SUITE)



Subvention : « Les Chanteurs de la Paix »

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande faite par l'association « Les Chanteurs de la Paix » afin d'obtenir l'attribution d'une subvention qui leur permettra d'organiser leur concert annuel et de Noël. Les Chanteurs de la Paix ont participé à plusieurs cérémonies sur la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte l'attribution d'une subvention de 150 € au profit des Chanteurs de la Paix et charge Monsieur le Maire de signer tout document se rapportant à ce dossier

Modifications budgétaires : service des eaux

Afin de pourvoir au règlement des factures à l'Agence de l'eau Rhin-Meuse pour un montant de 12116 €, Monsieur le Maire propose les modifications budgétaires suivantes :

Dépenses de fonctionnement : Article 701249 : + 3200 €
Article 648 – 3200 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la proposition de modification comme proposée.

INFORMATIONS DIVERSES :

Travaux de réfection de la Mairie :

Un point sur l'avancement de ce dossier est réalisé et l'appel d'offres est en cours de préparation. Ces travaux sont subventionnés par la DETR pour un montant de 19 515 €, EDF pour un montant de 3793 € auquel il faut ajouter la participation du GIP pour le même montant qu'EDF.

Autres travaux :

Le nettoyage des abords du château d'eau est à prévoir.

Un point sur les travaux de voirie rue grande est fait suite à la réunion publique de présentation du projet à laquelle une quarantaine de personnes concernées étaient présentes pour la présentation. Le commencement des travaux est prévu début 2017.

Vie du village :

L'exposition sur la 1/14, ambulance du front pendant la Bataille de VERDUN qui a été présentée en début d'année à Belrupt sera mise à disposition de la commune par la Municipalité de Belrupt pour le 11 novembre. Défilé de Saint Nicolas prévue le 3 décembre, crèche vivante le 10 décembre et une chorale le 11 décembre. Le marché de Noël se tiendra rue du Moulin le 10 décembre.

Ecole : 124 enfants fréquentent le groupe scolaire ; une inquiétude sur le devenir d'une classe avec le départ de 19 enfants vers le collège.

RENTREE SCOLAIRE A L'ECOLE EDGAR GASCON



Ce 1^{er} septembre 2016, ce sont 129 élèves qui ont fait leur rentrée à l'école Edgar Gascon. Cette année, l'équipe pédagogique se compose de :

- Mme Salomé MORVILLE : TPS/PS/MS
- M. Jean-Luc ROUYER (directeur) : MS/GS
- Mme Bernadette FERRY : CP
- Mme Virginie PETIT : CE1/CE2
- Mme Aurélie PIERRON : CE2/CM1
- M. Baptiste KRASPOWICZ : CM1/CM2

La décharge de direction et complément de service de Mme PETIT s'effectue par Mme Océane HEMMERLE. Deux ATSEM participent également au bon fonctionnement de l'école : Mme Magali WRIGLEY ET Mme Mélina COTINAULT.

Bonne année scolaire à tous !

ELECTION DES REPRESENTANTS DE PARENTS D'ELEVES A L'ECOLE DE HAUDAINVILLE

Le 7 octobre 2016, les parents d'élèves ont voté pour élire leurs représentants à l'école Edgar Gascon. Une seule liste s'est présentée et a été élue : Mme BROCHET Céline, M. VILLAIN William, Mme LAMBERT Virginie, Mme LE PERU Christine, Mme JOSWIK Aurélie, Mme DAUBROSSE Anne, Mme SENANGE Aurélie.

ASSEMBLEE GENERALE DES "PETITS ANONS"

L'assemblée générale de l'association « Les Petits Anons » s'est tenue le mardi 27 septembre 2016 à 18 h 45 à l'école.

Etaient présents M. Eric PREUD'HOMME, 1^{er} adjoint, les enseignants, les membres du bureau de l'association ainsi que des parents d'enfants scolarisés.

A l'ordre du jour :

- présentation de l'association aux parents
- bilan financier 2015 - 2016
- élection du bureau
- planification des manifestations pour l'année à venir

L'objectif de l'association est de collecter des fonds à travers différentes manifestations pour aider au financement de projets et en faire bénéficier tous les enfants de l'école (sorties, voyages...). C'est ainsi qu'en 12 ans d'existence, l'association a versé 36.900 € à la coopérative scolaire. Les manifestations pour 2016-2017 ont été planifiées. Pour commencer, le 10 décembre se tiendra le marché de Noël. Début 2017, un repas dansant. Le 8 mai, tenue du stand de restauration au vide grenier. Et le 4 juillet, fête de l'école.

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !



INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les inscriptions sur les listes électorales seront prises en compte en mairie jusqu'au 31 décembre. A compter du 1^{er} novembre 2016, vous pourrez également demander votre inscription sur les listes électorales communales de manière dématérialisée.

Si ce n'est pas fait, n'oubliez pas de le faire !



PREMIER MARCHÉ PAYSAN A HAUDAINVILLE

Samedi 24 février a eu lieu, dans la rue grande, notre premier marché paysan. On a pu y trouver de nombreux produits locaux provenant tous d'exploitations agricoles meusiennes issues du « drive fermier de Verdun », et en particulier :

- « Les Vergers d'Arifontaine » de Mont Villers pour les fruits,
- « Le GAEC de la Mélodie » de Chatillon-sous-les-Côtes pour la viande de bœuf et de veau,
- « La Chèvrerie des 3 Cabris » de Vaux-Les-Palameix pour les produits laitiers de chèvre et de vache,
- Les volailles de Hargeville-sur-Chée pour la volaille bio,
- Le « GAEC Réville bio » de Réville-aux-bois pour la farine, les céréales et les légumineuses bio,
- Benoit MARCHAND de Saulx-les-Champlon pour les légumes.

Le « drive fermier » de Verdun a pour seul objectif de proposer une nouvelle alternative pour consommer, sans aucun engagement, des produits locaux vendus en direct par les agriculteurs.

Si ces produits vous ont plu, vous les retrouverez sur le marché de Verdun pour certains, mais bien sûr également au « drive fermier » de Verdun qui fonctionne chaque semaine avec une distribution des produits fixée tous les mercredis de 17 h à 19 h au 57 allée de la Carafiole à Verdun (à côté de La Poste, quartier des Planchettes).



UN LÂCHER DE BALLONS POUR LUTTER CONTRE LA MUCOVISCIDOSE

Dans le cadre des Virades de l'espoir, l'association « Vaincre la mucoviscidose » a sollicité l'école d'Haudainville pour organiser un lâcher de ballons. La mucoviscidose est une maladie génétique grave qui touche les poumons et les voies digestives. A raison d'1 €

le ballon, les enfants ont pu contribuer à leur façon à lutter contre la maladie et aider la recherche. Plusieurs dizaines de ballons se sont envolés le 23 septembre dans le ciel haudainvillois. Un grand moment d'émotion pour toutes les personnes présentes.



REUNION PUBLIQUE DU 21 SEPTEMBRE : PRESENTATION DU PROJET DE TRAVAUX RUE GRANDE ET CHEMIN DU PRE LE BEC



La municipalité a convié les riverains de la Rue Grande et du Chemin du Pré le Bec à assister à une réunion de présentation du projet de réfection de ces deux rues. Les travaux seront portés par la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

C'est donc assisté du bureau d'étude « Secteur » et des services techniques de la Communauté d'Agglomération que la présentation détaillée a eu lieu. Sont notamment prévus : l'enfouissement des réseaux secs (téléphone et électricité), l'installation d'un nouvel éclairage public, la création d'un passage pour piétons tout le long de la Rue Grande côté salle polyvalente. L'accès à l'entrée des habitations ainsi que les tours de volet (1,50 m le long des murs des habitations) seront réalisés en pavés, le reste des usoirs sera en

macadam. La route et les caniveaux seront refaits en conservant la configuration actuelle et la création d'espaces verts viendra apporter une touche de couleur à l'ensemble.

Les travaux seront réalisés sur le premier semestre 2017.

Le projet reste consultable en mairie et nous sommes à votre disposition pour toutes explications complémentaires.

HISTOIRE D'HAUDAINVILLE

Pierre ROUSSEL, passionné d'Histoire, a réalisé de nombreuses recherches depuis plusieurs années et a travaillé à compiler ce qu'il a pu retrouver. Nous publierons dans notre journal municipal le fruit de son travail réalisé sur différentes thématiques. La première concerne notre commune, d'autres suivront.

Merci Pierre pour ce beau travail !



Historique de la commune :

L'appellation la plus ancienne connue semble remonter à l'époque franque.

Cité **en 1041**, « Holdonis Villa » : cette appellation désignerait un domaine appartenant à un chef du nom de « Haldein ».

Au fil du temps le nom évolua : Hadeinville, Haudeinville, Haudaynville de lez Verdun, Hodainville, Haudinville, ... La commune est située sur la rive droite du fleuve Meuse et son territoire s'étend sur 1,111 ha, dont 258 ha de forêts. Son altitude au niveau du village est de 206 mètres.

En 1215, il y avait sur la paroisse une maladrerie ou léproserie à l'écart du village (en contrebas de la côte des malades).

En 1630, cette maladrerie fut transformée en ermitage où vivaient un ou deux moines et prit le nom de St Privat. Elle disparut en 1781.

Vers 1700, d'après une carte de l'atlas de Trudaine, il existait également une chapelle nommée Notre-Dame de la Gravière (située vers l'échangeur de l'autoroute mais non localisable en 2016).

Le 8 juillet 1793, la commune est créée. Le 11 octobre 1795, elle revient dans le giron de la ville de Verdun. L'état civil est tenu à cette époque par un délégué faisant fonction d'officier d'état civil. En 1799, sous le Directoire, Haudainville redevient commune indépendante et perdure depuis ce temps.

En 1848, le 24 avril, il fut organisé une fête en l'honneur de la Révolution et un arbre fut planté avec discours et vin d'honneur (l'arbre aurait été planté rue de Florent, sur la butte. Cet arbre a été abattu il y a quelques années par mesure de précaution, vers 2005).

En 1870, la commune est occupée par l'armée allemande qui rançonne fortement les habitants et inflige des corvées (durée de deux mois ?)

En 1914, la commune sert de lieu de passage aux troupes montant en ligne et de ce fait, les bâtiments sont assez fortement abîmés. Une ambulance militaire est installée dans la commune et reçoit les blessés descendant du front, ce qui explique la présence d'une nécropole (rue de Butry).

En 1940, lors de l'invasion allemande, un bref accrochage eut lieu provoquant la mort de quelques soldats français et l'incendie de quelques maisons (rue des écoles en 2016).

En 1944, l'armée allemande abat un chasseur P 47. Le pilote John Church est tué. L'avion a explosé en arrivant au sol (en contrebas du canal, à une centaine de mètres en aval de l'écluse).

LES BUS URBAINS DESSERVENT DESORMAIS HAUDAINVILLE

Depuis quelques semaines, la commune de Haudainville accueille les bus urbains de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.



Transport Intercommunal Verdunois

Du lundi au samedi, 3 départs de Haudainville à destination de Verdun sont prévus à 9h, 14h et 18h.

Retrouvez les correspondances sur la ligne :

<http://www.bus-tiv.com/ressources/document/fiche-horaire-ligne-5.pdf>

CRÈCHE VIVANTE : REUNION DE PREPARATION



Une crèche vivante sera mise en place à l'église de Haudainville le samedi 10 décembre 2016.

Pour vous apporter toute information et pour répondre à vos questions mais aussi pour vous compter parmi les participants à ce temps fort dans notre village, une réunion aura lieu **le mercredi 19 octobre à 18 h 30 dans la salle polyvalente.**

CEREMONIE AUX VEILLEURS DE LA PAIX

La 15^{ème} cérémonie à la mémoire des militaires Français morts en ex-Yougoslavie et en Opérations Extérieures organisée par l'Association Nationale des Parents et Amis des Victimes des Interventions de Paix dans les Balkans s'est déroulée sous la direction du Colonel Henri SCHWINDT de la Fédération Nationale André Maginot en présence de Jean-Claude Carreau, président de l'ANPAVI, Christian Namy, Sénateur, Jean-Louis Dumont député, Louis Kutrchuiter, maire de Haudainville, du Capitaine Christophe Bischoff, représentant le Délégué Militaire Départemental, Pierre Régent représentant le Président du Conseil Régional et Véronique Philippe représentant le Président du Conseil Départemental. Vingt-deux porte-drapeaux ont rehaussé la cérémonie.



Après un hommage aux Médaillés Militaires morts en Opérations Extérieures par Jean Diseurs, Président départemental, les représentants du Grand Est et des Hauts de France ont inauguré une plaque à la mémoire de ces Morts pour la France. Puis ce fut au tour de Jérôme Dumont, qui a effectué deux séjours en Bosnie-Herzégovine avec des étudiants, de faire l'historique du Camp de Rajlovac près de Sarajevo. Ce camp fut occupé par l'armée française à partir de 1994 et ensuite par l'armée allemande. En mars 1996, il portait le nom de « Camp Capitaine Carreau », Officier du Génie abattu en tête d'un convoi de vivres le 22 juillet 1995, mort au service de la Paix comme beaucoup d'autres compagnons tombés dans cette guerre.

En 2007, l'un des panneaux placés aux entrées du camp est offert à la famille Carreau par le dernier commandant allemand du camp. Il est ramené de Sarajevo en août 2016 par des scouts Luxembourgeois présents sur le site. Le panneau et une table de lecture ont été dévoilés par Christian Namy, Jean-Claude Carreau et Yves Jadot. Les Chanteurs de la Paix entonnaient l'Hymne Européen. La cérémonie s'est poursuivie par des dépôts de fleurs par les enfants de l'école Edgar Gascon et de gerbes, suivis d'une minute de silence et de la Marseillaise.

Les invités se sont ensuite dirigés vers la salle des fêtes d'Haudainville où Jean-Claude Carreau a remis un diplôme d'honneur aux scouts Luxembourgeois et le diplôme de porte-drapeau à Alain Bacquias pour près de 5 années de représentation de l'ANPAVI aux cérémonies patriotiques. Avant le vin d'honneur traditionnel, les Chanteurs de la Paix ont interprété trois chants de Paix.





Association SLC La Béholle
55100 HAUDAINVILLE

ATELIER Loisirs créatifs

Confection de vêtements



Customisation, réparations



Crochet, tricot, canevas, broderie, encadrement, décorations de la maison, décorations de Noël, ...

Venez nous rejoindre

**chaque jeudi entre 14 et 17 h en mairie
et entre 18 et 22 h à l'espace culturel d'Haudainville.**

Adhésion : 8 €, Activité : 10 € par an

AIDE FINANCIERE POUR LES TRANSPORTS SCOLAIRES

Le Conseil Départemental de la Meuse a voté en juillet dernier une augmentation des tarifs des transports scolaires pour la rentrée 2016 - 2017 passant ainsi de 31 € à 85 € pour un enfant, et de 52 € à 145 € à partir de deux enfants.

Pour rétablir l'équité tarifaire entre les habitants du territoire, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun (CAGV) a décidé de verser une aide à la mobilité pour les familles qui en feront la demande.

Montant de l'aide :

- 50,30 € pour un enfant
- 75,60 € à partir de deux enfants

Pour bénéficier du remboursement, vous devez au préalable vous acquitter du paiement de la carte de bus auprès du Conseil Départemental puis vous rendre en mairie de Haudainville pour déposer votre demande, muni de votre justificatif de paiement et d'un RIB à votre nom.

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU SLC LA BEHOLLE

L'Association SLC La Béholle s'est réunie en assemblée générale extraordinaire et ses membres ont décidé de poursuivre l'activité de l'association. De nouveaux administrateurs se sont engagés à apporter leur concours pour que vivent, dans notre village, des animations à destination de tous les habitants, quel que soit leur âge.

Le nouveau bureau est ainsi constitué :

Présidente : Corinne BOULOGNE

Vice-Président : Yannick LE PERRU

Trésorière : Ghyslaine PETITJEAN

Trésorière adjointe : Maryline PICARD

Secrétaire : Annick DUR

Secrétaire adjointe : Amélie PICARD

Le fonctionnement des activités a donc repris depuis mi-septembre. En voici le programme :

Activité	Jour et heure	Lieu	Coût annuel
Danse adultes	mercredi 20 h 30 à 21 h 30	salle polyvalente	97 €
Danse jeunes (10-18 ans)	mercredi 19 h 30 à 20 h 30	salle polyvalente	77 €
Théâtre enfants (7-13 ans)	vendredi 17 h 45 à 19 h	espace culturel	10 €
Théâtre ados (13-18 ans)	vendredi 19 h à 20 h 30	espace culturel	10 €
Théâtre adultes	lundi 20 h à 22 h	espace culturel	15 €
Tennis de table adultes	vendredi 20 h 30 à 22 h 30	salle polyvalente	compétition : 49 € loisirs : 19 €
Tennis de table enfants	vendredi 19 h 30 à 20 h 30	salle polyvalente	19 €
Peinture	mardi 13 h 30 à 17 h 30 vendredi 8 h 30 à 11 h 30	espace culturel	10 €
Club de l'Amitié	mercredi 14 h à 18 h	espace culturel	néant
Loisirs créatifs	jeudi 14 à 17 h jeudi 18 h à 22 h	en mairie espace culturel	10 €
Animations du village	selon l'évènement		

Comme pour toute association, une adhésion individuelle et annuelle est obligatoire pour chaque participant. Son montant est de 8 €.

Il est encore possible de s'inscrire soit aux activités existantes au cours des saisons précédentes soit aux nouvelles activités proposées et en particulier aux séances de loisirs créatifs et à la préparation de manifestations dans le village.

Pour vous détendre en après-midi ou en soirée, pour rencontrer d'autres personnes et échanger des savoir-faire, l'atelier de loisirs créatifs propose de la confection ou de la customisation de vêtements, du crochet, du tricot, de la broderie, des éléments de décors de la maison, de l'encadrement, ... ou ce que vous souhaiteriez ou présenteriez.

Les Compagnons de la Béholle -troupe de théâtre adultes- ont l'opportunité de se produire au théâtre de Verdun le jeudi 10 novembre à 20 h 30 dans « Joyeux anniversaire Louise ». Ils vous invitent à venir nombreux apprécier le fruit de leur travail d'une année dans cette comédie dramatique qui a rencontré au cours des diverses représentations un vif succès.

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipal. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : M. Louis Kutschruiter, Maire de la commune.

Rédacteurs : Mme Valérie Ciré – Mme Béatrice Cornélise – Mme Virginie Lambert – M. Denis Waxweiler